



Les quais de la gare de Paris-Nord. © SNCF-Médiathèque – Debeauce

BOURSES D'ÉTUDES

LES TRANSPORTS FERROVIAIRES

**Rails & histoire, l'association pour l'histoire des chemins de fer,
soutient les recherches universitaires.**

QUELLES BOURSES ?

La durée de la convention d'étude est d'une année universitaire pour les masters 1 et 2, d'une année renouvelable deux fois pour les doctorats.

Le montant annuel de la bourse d'études peut atteindre **3 000 €**.

QUI PEUT CANDIDATER ?

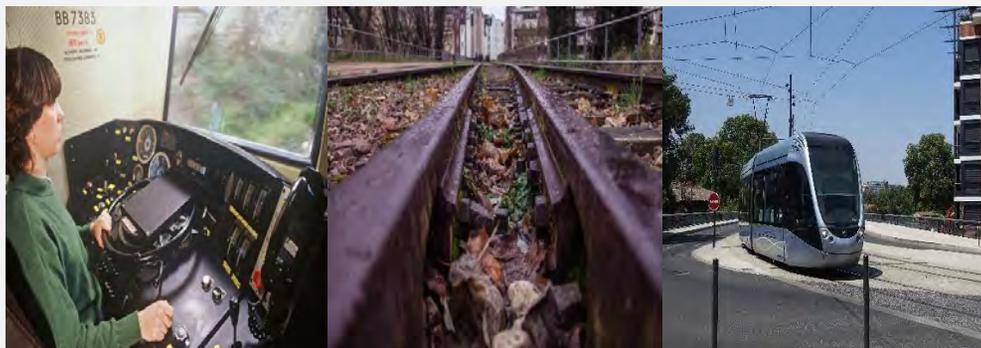
Rails & histoire admet la candidature des étudiants qui préparent des **mémoires, en toutes disciplines** :

- **thèses de doctorat**
- **mémoires de master 1 et 2** de recherche ou professionnel, mémoires de fin d'études d'écoles de commerce, d'ingénieurs, d'architecture, d'instituts d'études politiques...

QUELLES CONDITIONS D'ATTRIBUTION ?

Les projets de mémoire doivent porter en priorité sur les thèmes déterminés par le comité scientifique pour le programme de recherches 2018-2023 de Rails & histoire :

- **Gares et urbanisation métropolitaine**, entre histoire, mémoire et projet. Patrimoine ferroviaire et projet urbain en Île-de-France à l'heure du Grand Paris Express.
- Pour une **histoire de la cabine de conduite**, de la vapeur au TGV.
- **Loger le cheminot**.
- **Train et écologie** depuis les Trente Glorieuses.
- Histoire de la **libéralisation ferroviaire**.
- **Les plans ferroviaires nationaux**, XIX^e et XXI^e siècles.
- **L'attachement populaire au chemin de fer** : entre accueil, refus et deuil du rail dans la longue durée.
- **Liaisons directes et correspondances** : pour une histoire de la gestion des nœuds au service de l'accessibilité territoriale dans la longue durée.



Rails et histoire, l'Association pour l'histoire des chemins de fer, accorde une **aide financière – jusqu'à 3 000 euros annuels** – aux étudiants dont les travaux universitaires contribuent à la connaissance des transports par rail. Cette aide est accordée par le Comité scientifique de l'association dans le cadre d'une **convention** passée entre l'étudiant et l'association, sur la recommandation et avec l'accord du directeur de recherches.

Promouvoir des thèmes de recherche inédits

Faire progresser la connaissance de l'histoire
des transports par rail

Transmettre le résultat de ces recherches

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE

Le règlement des bourses de Rails & histoire, le dossier de candidature et le calendrier sont consultables et téléchargeables sur le site internet de l'association : www.ahicf.com

Les dossiers doivent parvenir, sous format papier ou électronique à :

- Rails & histoire
9 rue du Château-Landon
75010 PARIS
- bourses@ahicf.com

Les résultats seront communiqués aux candidats au cours de la première quinzaine du mois de décembre.



© Rails & histoire